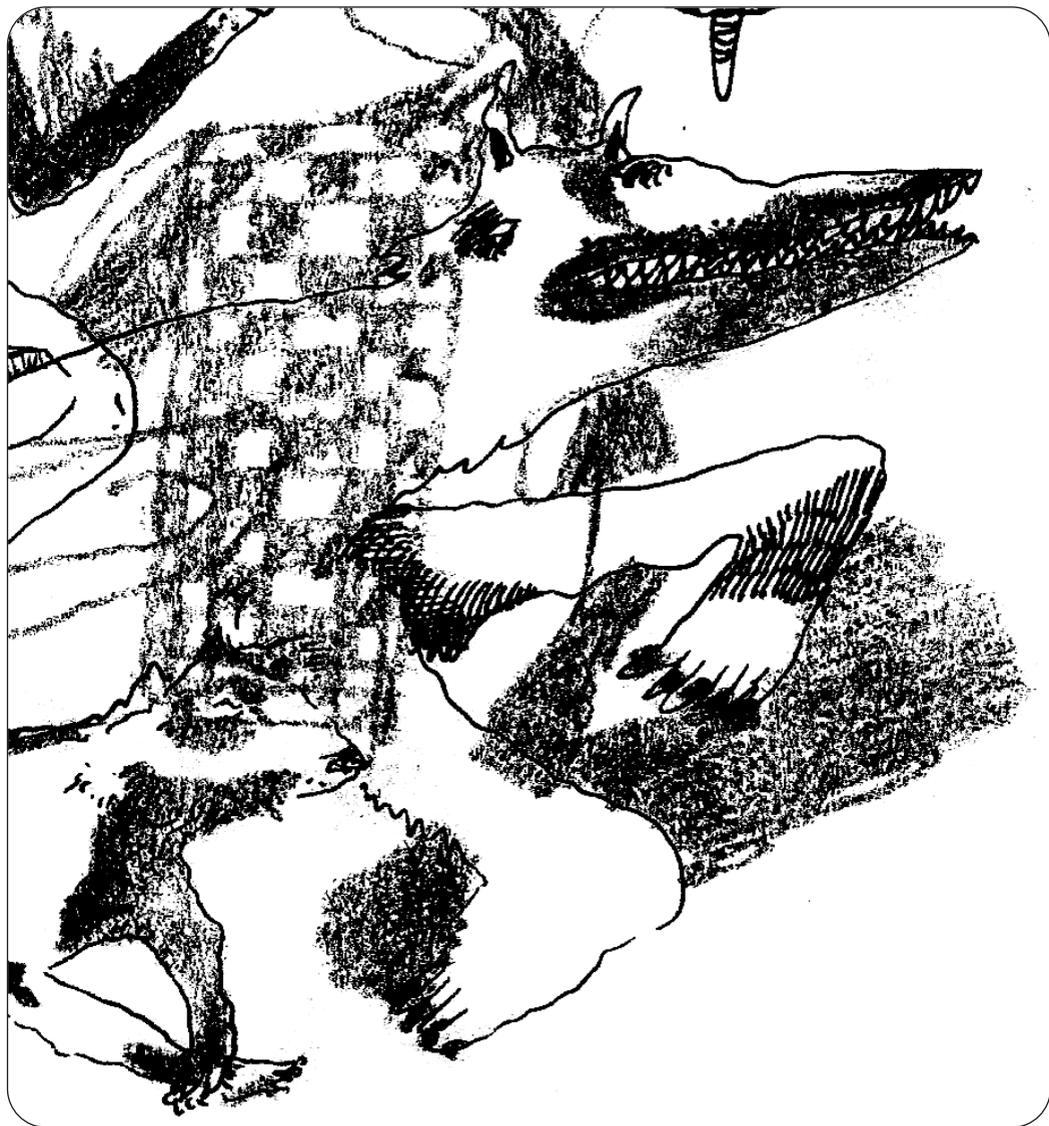


Guide de prise en main



Cette brochure est le résultat d'une collaboration entre le Conseil Étudiant [CE], l'équipe administrative, l'équipe pédagogique et la direction. Nous avons écrit et pensé ensemble son contenu, et le CE en a réalisé la mise en page. Cette brochure qui se multipliera selon les sujets, les changements et les nécessités, a comme objectif de vous accueillir dans ce qui est le projet de l'erg.

L'école n'est pas seulement constituée de plusieurs organes distincts, c'est aussi un lieu où l'ensemble de ses participant[·]s travaillent pour définir un espace commun. Une école d'art est « une zone de convergence constellée d'une multiplicité d'individus, de choses et de flux, d'histoires, de fictions et de mises en scène, aux aspérités sociales, culturelles, matérielles singulières et interagissant. Une école est aussi un territoire collectif forcé, car si on choisit d'y venir pour étudier, on ne choisit pas ceux avec lesquels on va partager ce biotope éphémère ».

Alors comment fabriquer un commun alors qu'il y a des règles, des décrets, des positions différentes dans l'institution, des désirs, des rythmes variables selon les temps et les engagements ? Comment cohabiter dans cet espace voué à l'apprentissage et à l'expérimentation, dans le respect des décrets, des réglementations imposées et celles que nous nous serons choisi afin de réaliser au mieux cette traversée pour les prochaines années ?

Les pages qui suivent vous donnent des pistes pour comprendre le système dans lequel s'inscrit l'école. Les jours qui suivent vous pourrez la vivre et surtout nous vous invitons à participer aux différents projets collectifs de l'erg, en commençant par le CE.

Soyez les bienvenus à l'erg, et essayez-vous à l'erg !

L'école de recherche graphique est une École Supérieure des Arts (ESA), d'enseignement libre de plein exercice et de type long, subventionnée par la Communauté française de Belgique. L'erg est un des 4 instituts de St-Luc Bruxelles.

L'enseignement de l'erg se différencie par l'approche inter-, trans-, pluridisciplinaire, garantie par le croisement d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s provenant de différentes disciplines artistiques [arts numériques, bande dessinée, cinéma d'animation, design numérique, dessin, graphisme, gravure, illustration, installation-performance, peinture, photographie, sculpture, sérigraphie, typographie, vidéo], mais également théoriques [philosophie, sémiologie, études culturelles, décoloniales, queer, épistémologies, histoire des arts et des médias, etc.]

Cette multiplicité d'expériences se rencontre et dialogue notamment au sein des ateliers pluridisciplinaires depuis la BAC 1 (Friche / Panorama / Narration) jusqu'aux années de Master (Pratique de l'art, outils critiques [L.I.E.N.S: Lieux, Interdisciplinarités, Écologie, Nécessité et Systèmes / A.P.S: Atelier Pratiques Situées]; Récits et expérimentation [Narration spéculative]; Politique et expérimentation graphique [Design et politique du multiple]).

Les étudiant·e·s ont aussi l'occasion de se confronter à d'autres pratiques dans les stages internes, lors d'ateliers proposés par les enseignant·e·s ou les étudiant·e·s avec des invité·e·s extérieurs et ouverts à tous·e·s ou lors de l'usage de différents lieux d'apprentissage (salle de montage vidéo, labo super 8, salle son, print.lab, etc.)

L'accueil [info@erg.be]

Contacts: Sylvia Martel [sylvia.martel@erg.be] & Vanda Tollas [vanda.tollas@erg.be]

L'erg est ouverte le lundi et le vendredi de 8h à 19h et du mardi au jeudi de 9h à 21h. Vous pouvez retirer vos documents administratifs à l'accueil de 9h à 18h.

HORAIRES

Lundi: 8h—19h
Mardi: 8h—21h
Mercredi: 8h—21h
Jeudi: 8h—21h
Vendredi: 8h—19h

Sylvia est là jusqu'à 16h, Vanda à partir de 16h.

4 Vie commune

L'ERG est une école relativement petite pour le nombre d'étudiant^{es} qu'elle accueille. Les espaces sont au travail depuis un petit moment pour tenter de les rendre le plus agréable possible, mais cela exige aussi une responsabilisation commune quant à la manière par laquelle l'on interagit avec notre environnement.

ENTRETIEN

Youssef Moulathoum et Mehmet Ozudogru sont les deux responsables de l'entretien de l'école. Vu la taille des espaces sous leur responsabilité et vu le nombre que nous sommes, on compte sur l'engagement de chacun^e pour faire de cet espace un espace possible et agréable pour tout^{es}.

POUBELLES

Tout comme à l'extérieur de l'école, le tri est également pratiqué au sein de l'erg. Pour rappel;

^[1]Poubelle jaune : papier et carton propre.

^[2]Poubelle bleue : emballages plastiques, emballages métalliques, barquettes ou rapiers recyclables, etc.

^[3]Poubelle noire : déchets non-recyclables (attention, pas déchets électroniques).

Il y a des affiches sur toutes les poubelles pour t'aider à trier si tu as oublié ce qui va où.

Pour tout ce qui est verre, il y a une bulle à verre au 30 rue du Prévot (à 1min de l'erg). Cela vaut aussi (surtout) pour les bouteilles de Club Mate™.

CHAISES, TROTTOIR & VOISINAGE

Vous l'avez probablement déjà remarqué, l'erg ne dispose pas d'espace extérieur. Il y a donc quelques règles à respecter pour assurer la bonne entente avec les voisins^{es} et faire en sorte que les mêmes personnes

ne soient pas toujours amenées à ranger en fin de journée.

Les chaises doivent impérativement être rentrées après utilisation. Il faut également faire attention à laisser un espace pour les passant^{es} (chaises roulantes, poucettes, etc.)

On ne s'assoie pas sur les marches des portes des voisins^{es} ni sur leurs appuis de fenêtres.

Le trottoir doit rester un espace propre; pas de déchets, pas de peinture, etc.

Depuis quelques mois, il est devenu interdit de fumer devant les écoles. Il y a tout de même un cendrier devant l'erg; ne jette pas tes mégots par terre!

RANGEMENTS

De manière générale, c'est toujours mieux de ne pas laisser traîner tes affaires ou travaux n'importe où dans l'école. Pour faciliter les rangements, 2 à 3 fois par an, un conteneur est prévu pour jeter les choses encombrantes. Un mail est toujours envoyé à l'avance, et tout ce qui n'est pas rangé est jeté. En début de chaque année scolaire, toute l'école est complètement vidée - donc attention d'avoir bien récupéré ses travaux.

WIFI

Le wifi est accessible pour tout^{es} dans le bâtiment de l'erg.

Réseau : ERG

Mot de passe : ERG-page87

Contact: Sylvie Bouteiller & Adèle Grégoire

Le Matos s'inscrit dans une politique de mutualisation du matériel technique de l'ERG. Depuis quelques années, nous rassemblons divers objets techniques et technologiques. L'endroit est maintenant habité de projecteurs, caméras, haut parleurs, micros, multiprises, rallonges et câbles en tous genres. Ces objets ont déjà voyagé entre différentes mains et le Matos veut les faire durer en déiant l'obsolescence par le soin des choses.

INFO PRATIQUES

Vous nous trouverez après avoir passé la porte d'entrée de l'ERG, sur votre droite, juste à côté de l'accueil, là, le bureau du Matos!

HORAIRES

Emprunts

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 14h. Mercredi en mode organisation, veille et maintenance. Vous ne pourrez rien emprunter ce jour-là!

Vous pouvez également réserver du matos en envoyant un mail au matos.

Retour matériel

Lundi, mardi, jeudi, de 10h à 16h. Vendredi de 10h à 15h. Aucun retour les mercredis!

En dehors de ces horaires et aussi en cas fermeture impromptue, les retours se font à l'accueil auprès de Sylvia ou de Vanda. Prenez soin d'elles car c'est une gestion supplémentaire dans la vie de l'accueil.

Point d'attention

Ultime timing pour passer emprunter ou nous retourner du matériel: 30 minutes avant la fin de nos horaires de fermeture.

Il en va de même pour les retours à l'accueil!

Équipe

Adèle & Sylvie travaillent à garantir l'accessibilité pour tous^{es} à ce matériel.

Sylvie travaille le mercredi, le jeudi et le vendredi. Adèle travaille le lundi, le mardi et le mercredi. Nous sommes régulièrement accompagnées de jobist^{es} étudiant^{es}.

La procure

Contact: procure@stluc-bruxelles.be

La procure, service commun des Instituts Saint-Luc, vous permet d'acheter du matériel artistique ainsi que d'autres fournitures nécessaires pour vos études à prix concurrentiels. Les bénéfices sont versés au Service social pour aider financièrement les étudiant^{es} en difficulté. Elle se situe au 57 rue d'Irlande à Saint-Gilles.

HORAIRES

Lundi: 7h45—12h30

Mardi: 7h45—18h30

Mercredi: 7h45—12h30

Jeudi: 7h45—18h30

Vendredi: 7h45—12h30

6 Conseil des Étudiant^{es}

Contact : cde@erg.be | ig : @erg.students

Toute école supérieur est légalement tenue à disposer d'un Conseil des Étudiant^{es} [CE]. Le CE de l'erg est une ASBL exclusivement étudiante, financée par le service social des Instituts-Saint-Luc. Son budget annuel dépend du nombre d'étudiant^{es} inscrit^{es} chaque année.

Ce budget sert à faciliter la communication de certaines informations (c'est par exemple le CE qui finance l'impression de ce fascicule), mais aussi à soutenir certains projets ou événements étudiants.

Le CE assure aussi la présence d'une représentation étudiante au sein de plusieurs espaces de décisions (Conseil de Gestion Pédagogique, Service social, commissions de recrutement, etc.).

MISSIONS DU CE

Les missions du CE sont établies selon un cadre légal précis, qui est entre autres repris dans les statuts de l'ASBL :

^[1] Représenter, défendre et promouvoir les intérêts des étudiant^{es} de l'ERG en matière d'enseignement, de pédagogie et de gestion de l'établissement.

^[2] Stimuler la participation active des étudiant^{es} et les initier à l'exercice de la citoyenneté au sein de leur école et dans la société tout entière.

^[3] Faire circuler l'information entre les étudiant^{es}, le pouvoir organisateur et la direction de l'école.

^[4] Désigner des représentant^{es} des étudiant^{es} au Conseil de gestion pédagogique aux Conseils d'option(s) et au Conseil social.

PROJETS SOUTENUS

La décision de soutenir - financièrement ou physiquement - ou non un projet se fait au cas par cas, en fonction de si celui-ci est en adéquation avec les missions légales du CE telles que décrites ci-dessus et en fonction des disponibilités humaines du CE lors de la demande ...

Ici une liste non-exhaustive des projets que le CE a pu soutenir dans le passé :

- Tournoi de foot inter-esa
- Braderie de l'erg
- Archives make friends
- Rideau de Perles
- Erg Melody
- Workshops, apéros et projections

COMPOSITION DU CE

Le Conseil Étudiant est composé des représentant^{es} étudiant^{es} élus chaque année par l'ensemble des étudiant^{es} de l'ERG. Le Conseil comporte minimum 7 membres et les élections se font généralement en mars/avril. Tout le monde peut se présenter comme candidat^e. Dans la mesure du possible, chaque orientation doit être représentée au sein du Conseil.

Contact: aide.reussite@erg.be

Le programme d'aide à la réussite est un soutien individuel et collectif mis à la disposition des étudiant·s tout au long de leur parcours scolaire, sous forme de rendez-vous individuels mais aussi à travers des ateliers visant à réfléchir et à travailler le processus d'apprentissage. De cette façon, les étudiant·s peuvent établir un parcours scolaire plus cohérent et sur mesure.

SUIVI PSYCHOPÉDAGOGIQUE

La permanence psychopédagogique fonctionne par rendez-vous individuels. Pour prendre un rendez-vous, avoir des informations ou faire des suggestions il suffit d'envoyer un mail à l'aide à la réussite.

8 Tutorat

Contact : aide.reussite@erg.be

L'erg propose un programme de Tutorat soutenu par le Pôle Académique de Bruxelles. Entre l'accompagnement, le soutien et le coaching, il permet de guider les étudiant·e·s qui éprouvent des difficultés ou qui ont des questions spécifiques liées à leur parcours. Une aide précieuse à tous les stades des études.

Les étudiant·e·s qui en font la demande peuvent établir une relation privilégiée avec un·e étudiant·e tuteur·e, afin de les soutenir dans leur cursus. Le Tutorat ne propose pas des cours particuliers classiques, mais un échange et un soutien global orientés vers la réussite des études.

LES TUTEUR·E·S

Ce sont des étudiant·e·s inscrit·e·s à l'erg ou qui y ont terminé leurs études. Ils sont donc bien placés pour partager leur expérience avec ceux qui ont besoin de conseils ou d'aide dans la gestion de leur travail (méthode, choix des options, préparation des jurys, mémoire, etc.) Les tuteur·e·s sont volontaires, ont de bons résultats dans les cours pour lesquels ils proposent leur accompagnement et connaissent les méthodes de travail spécifiques aux différents pôles de l'école.

UN CONTRAT DE TUTORAT

Cet accompagnement individualisé et personnalisé est formalisé par un contrat. Il implique donc un engagement de la part des deux participant·e·s et le respect de règles simples. Une convention de volontariat doit être signée par le tuteur·e, qui reçoit en outre un défraiement.

LES PÉRIODES DE TUTORAT

Le programme démarre en principe après le premier bilan de janvier et se termine avant les examens et les cotations d'atelier du second semestre, maximum fin mai ou début juin. En fonction des premiers résultats du bilan du premier semestre, les étudiant·e·s établissent le plus précisément possible avec leur tuteur·e, un programme d'étude et de travaux pratiques.

Contact: Sammy Del Gallo [internationale@erg.be]

Ce texte fait référence à l'extrait du règlement des études: Chapitre 9, Erasmus et Mobilité.

MOBILITÉ DANS LE CADRE DU CYCLE DE BACHELIER

Les séjours Erasmus sont uniquement autorisés aux étudiant·s ayant acquis la totalité des premiers 120 crédits du cycle de bachelier à l'erg.

Période et durée du séjour

Les séjours Erasmus sont autorisés au premier quadrimestre ou pour l'ensemble de l'année académique.

Dans le cas d'un souhait de prolongation du séjour au second quadrimestre, les étudiant·s en mobilité doivent effectuer leur demande auprès du service international de l'erg au plus tard le 1^{er} novembre.

De plus, la mobilité doit se dérouler dans l'un des États membres de l'UE ou pays associés au Programme [<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/part-a/eligible-countries>]

Choix des activités d'apprentissage

Le choix des cours dans l'institution d'accueil prend en considération les spécificités pédagogiques du cursus transdisciplinaire de l'erg et entre en dialogue avec le projet de l'étudiant·e afin de permettre un suivi pédagogique cohérent et adéquat au sein de l'erg dans le contexte d'une année diplômante.

Une partie des unités d'enseignement du PAE de l'étudiant·e sera donc reconnue en mobilité, pour un total de 30 ECTS pour un quadrimestre ou 60 ECTS pour une année académique. Les UE concernées, ainsi que les conditions liées sont détaillées dans le cloud.

Les cours de l'erg étant annualisés, ils devront faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'étudiant·e au cours du 1^{er} quadrimestre afin de pouvoir s'engager au second quadrimestre dans la continuité du programme pédagogique.

Les supports de cours seront accessibles en ligne et les enseignant·s informés de la mobilité de l'étudiant·e.

L'étudiant·e a, pour sa part, la responsabilité de prendre contact avec les enseignant·s responsables afin de prendre connaissance des modalités de suivi pédagogique.

Si la mobilité s'effectue sur une année académique entière, l'étudiant·e est tenu·e de proposer au jury un programme d'étude qui comprend un ratio similaire de crédits à ceux de l'erg entre théorie et pratique.

Validation du programme

Le choix des activités d'apprentissage dans l'institution d'accueil devra être validé avant le départ de l'étudiant·e par les professeur·s responsables de l'UE 302(...), au plus tard mi-novembre.

MOBILITÉ DANS LE CADRE DU CYCLE DE MASTER

Seuls les étudiant·s inscrit·s en master à finalité spécialisée sont autorisés à effectuer une demande d'échange Erasmus dans le cadre de leur cycle de master et ceci, afin de conserver la visée pédagogique de ces finalités organisées, notamment, en collaboration avec d'autres institutions.

Période et durée du séjour

Les séjours Erasmus sont uniquement autorisés au deuxième quadrimestre de la première année du cycle de master. La visée du master étant notamment celle de la mise en place d'un projet par l'étudiant·e, il est important que dès le premier quadrimestre, ce projet puisse s'initier dans le contexte pédagogique spécifique de Master choisi.

Choix des activités d'apprentissage

Le choix des cours dans l'institution d'accueil prend en considération les spécificités pédagogiques du projet transdisciplinaire de l'erg et entre en dialogue avec le projet de l'étudiant^e. Une partie des unités d'enseignement du PAE de l'étudiant^e sera donc reconnue en mobilité, pour un total de 30 ECTS. Les UE concernées, ainsi que les conditions liées sont détaillées dans le cloud.

Validation du programme

Le choix des activités d'apprentissage dans l'institution d'accueil devra être validé avant le départ de l'étudiant^e par les professeur^es responsables de l'UE 40101 (...) au plus tard mi-novembre.

SÉJOUR ERASMUS OU STAGE EXCEPTIONNEL DANS LE CADRE DU TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDE

Faisant exception à l'article 149 du règlement, les étudiant^es en année diplômante du deuxième cycle ayant acquis l'ensemble des 60 crédits de la première année du cycle peuvent effectuer une demande exceptionnelle à la direction d'un séjour Erasmus lors du premier quadrimestre de l'année diplômante ou d'un stage. Cette exception est également valable pour les étudiant^es en finalité approfondie.

Cette demande doit impérativement faire l'objet d'une motivation écrite spécifique, circonstanciée et directement en lien avec la recherche menée par l'étudiant^e dans le cadre de son travail de fin d'études.

Cette demande est effectuée au plus tard le 3 février 2026.

Comme pour le stage crédité de Master 1, le stage exceptionnel dans le cadre du travail de fin d'études, financé par une bourse de mobilité, ne peut pas avoir lieu pendant les périodes d'évaluation. Sa durée est limitée à 4 semaines consécutives.

Période et durée du séjour

Les séjours Erasmus pour les étudiant^es qui répondent au cadre indiqué à l'article 154 sont uniquement autorisés au premier quadrimestre.

Aucune prolongation n'est accordée en cours de séjour.

Unités reconnues en mobilité

Une partie des unités d'enseignement du PAE de l'étudiant^e sera reconnue en mobilité, pour un total de 30 ECTS. Les UE concernées, ainsi que les conditions liées sont détaillées dans le cloud.

Validation du programme

Le choix des activités d'apprentissage dans l'institution d'accueil devra être validé avant le départ de l'étudiant^e par les professeur^es responsables de l'UE 40101, par la promoteur du travail de fin d'études et le cas échéant, par le professeur^e responsable du cours de méthodologie dans le cadre d'un master à finalité approfondie.

CALENDRIER

^[1] Fin octobre : séance d'information générale (accessible aux Bac 2 et Bac 3)

^[2] Fin novembre : remise des (2 max) choix de l'institution partenaire souhaitée et de la période souhaitée (Q1 ou Q2 pour les Bac 3), remise de la lettre de motivation adressée aux enseignant^es de l'atelier pluridisciplinaire et de l'orientation.

^[3] Décembre : analyse des dossiers par les enseignant^es et réorientation éventuelle

^[4] Janvier : analyse des résultats de la session de janvier (il faut avoir acquis l'ensemble des crédits, donc ne pas avoir de seconde session)

^[5] Février : remise des dossiers spécifiques selon les attendus des écoles partenaires qui accueillent.

LIENS EXTERNES

— Liste des partenaires [wiki.org.be/m/#Partners]

Contact: enseignement.inclusif@erg.be

L'enseignement supérieur inclusif s'adresse à tout^a étudiant^a en situation de handicap, de maladie invalidante ou de troubles de l'apprentissage.

L'erg peut vous proposer un plan d'accompagnement adapté à votre profil et aux difficultés spécifiques que vous êtes susceptible de rencontrer dans le cadre de votre parcours à l'erg afin d'offrir à toutes et tous un enseignement supérieur inclusif.

Concrètement, toute situation médicale peut être prise en compte pour l'octroi du statut d'étudiant^a bénéficiaire des dispositions du décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif. À titre d'exemple, il peut s'agir d'une déficience psychologique, physiologique ou anatomique, d'une invalidité temporaire ou permanente, d'un trouble de déficit de l'attention/hyperactivité, d'une dyslexie, dyspraxie, dysphasie et tout autre trouble « dys », d'une maladie chronique mais aussi d'un déficit visuel ou auditif.

Dès lors que le statut d'étudiant^a bénéficiaire vous est accordé, un plan d'accompagnement individualisé (PAI) sera réalisé par le Service d'Accueil et d'Accompagnement (SAA) en concertation avec vous.

Ce plan peut comporter des aménagements raisonnables de différentes natures:

^[1] Pédagogique (supports de cours et notes de cours adaptés, charge de cours, suivi des enseignements, acquisition d'une méthode d'apprentissage, évaluations adaptées, etc.),

^[2] Matérielle (accès aux locaux, aux cours pratiques et artistiques, etc.),

^[3] Médicale (accès aux soins, etc.),

^[4] Sociale et culturelle (rapport aux autres, environnement, etc.)

^[5] Psychologique (bilan, intervention, etc.)

Ce plan peut en outre comporter la possibilité qu'un^a autre étudiant^a de l'erg soit formé en vue de s'investir dans le cadre de votre plan d'accompagnement individualisé afin de vous accompagner.

La demande doit être introduite avant le 15 octobre pour le 1^{er} quadrimestre. Le Service d'Accueil et d'Accompagnement vous aidera dans les démarches d'introduction de votre demande. Pensez cependant à vous y prendre au plus tôt car il est nécessaire de fournir un rapport médical datant de moins d'un an et précisant les difficultés rencontrées.

12 Personne de contact genre

Contact: contact.genre@erg.be

La Personne de contact genre est chargée de d'analyser, d'implémenter et de promouvoir la politique d'égalité de genre au sein de l'école.

Un accueil est proposé aux étudiant·e·s qui voudraient évoquer toute problématique liée aux questions de genre. La notion de genre est ici entendue dans une perspective intersectionnelle, sensible à la complexité des inégalités sociales et des expériences de discriminations.

ÉTUDIANT·E·S TRANS*, AUX GENRES FLUIDES, AGENRES, X.GENRES

Si votre prénom et/ou vos pronoms d'usages ne coïncident pas avec votre réalité, l'erg se met en place pour accompagner ces demandes de changements au sein de l'école.

Nous avons la possibilité de changer vos prénoms et de détailler vos pronoms sur les listes internes aux activités et documents de l'erg.

Pour changer son nom ou pronom au sein de l'erg dans une démarche administrative, vous pouvez la personne de contact genre. Il est toujours mieux de demander ce changement le plus tôt possible afin de faciliter la coordination en interne (adaptation des listes, etc.). Au premier quadrimestre, dans la mesure du possible, il est demandé que le changement soit signifié avec le 14 novembre. Pour le deuxième quadrimestre, avant le 13 mars

Vous pouvez également faire appel à la personne de contact genre en cas de violences ou conseils pour des changements extérieurs à l'erg.

Contact: [Thérèse Groulard \[servicesocial@stluc-bruxelles.be\]](mailto:servicesocial@stluc-bruxelles.be) & [Caroline Wezel \[c.wezel@stluc-esa-bxl.org\]](mailto:c.wezel@stluc-esa-bxl.org)

Le Service social des Instituts Saint-Luc s'adresse à tous^{es} les étudiant^{es} de l'erg en difficulté(s). Il met tout en œuvre pour trouver une solution aux difficultés que vous rencontrez qu'elles soient d'ordre social, financier, administratif, psychologique ou pratique. Vous serez toujours accueilli avec respect et discrétion par ce service. Le Service social s'assure ainsi que tout étudiant puisse poursuivre ses études dans les meilleures conditions possibles.

En plus d'avoir une mission d'information (jobs étudiants, mutuelles, CPAS, aides médicales et psychologiques, recherche de logement, aide alimentaire, etc.), le service social peut aussi accorder une aide financière pour les droits d'inscription, pour un achat numérique, pour des consultations psy, pour un abonnement mobilité, ect. Vous trouverez un formulaire de demande d'aide à remplir sur le portail étudiant de l'erg.

Pour obtenir une information plus détaillée sur les possibilités d'aides au Service social et sur les aides extérieures pour les étudiants à Bruxelles, n'hésitez pas à vous rendre sur le portail étudiant de l'erg (erg.school) et rechercher la *Brochure du Service Social* ou la *Brochure des Aides Externes*.

CONTACT & HORAIRES

Thérèse Groulard [coordinatrice]

+32 2 514 17 78

servicesocial@stluc-bruxelles.be

— Les lundis et mardis de 8h30 à 16h, sur RDV.

Caroline Wezel [assistante sociale]

c.wezel@stluc-esa-bxl.org

— Les mardis de 12h à 17h, sur RDV.

— Les vendredis de 12h à 17h, sur RDV.

— En septembre, également les lundis de 12h à 15h.

Les RDV sont à prendre sur le calendrier en ligne [calendly.com/caroline-wezel-service-social].

14 Permanence Psy

Contact: Marcella Scimè [psy@stluc-esa-bxl.org]

Dans le cadre d'un projet du service social, du décret inclusif et du Conseil Social de votre école, une psychologue, Marcella Scimè, a rejoint à temps partiel [8h/semaine - 4h en permanences à Saint-Luc et 4h de rdv en cabinet privé] les équipes de l'Erg et de l'ESA Saint-Luc. Elle travaille essentiellement au bénéfice des étudiant·s et offre également un accompagnement des équipes pédagogiques et administratives concernant les questions posées par les difficultés psychologiques. Elle assure une permanence d'accueil toutes les semaines et est disponible sur rendez-vous.

La permanence permet d'accueillir tout· étudiant· en difficulté ou souffrance psychique et de réfléchir avec elui la meilleure manière d'être accompagné·. La première rencontre est prévue à l'école. Elle a lieu dans un bureau situé à l'ESA Saint-Luc. Tous les renseignements pratiques seront reçus lors de la confirmation du rdv.

La personne peut se présenter d'elle-même, seule ou avec une personne de confiance. Il est également possible de faire appel à la permanence si vous êtes vous-même inquiet· pour un· étudiant·. La psychologue est tenue au secret professionnel et la confidentialité sera respectée.

L'intention de l'accueil psychologique n'est pas de se substituer à un accompagnement thérapeutique.

CONTACT & HORAIRES

Marcella Scimè [psychologue]

psy@stluc-esa-bxl.org

— Les mardis de 10h à 14h, sur RDV.

Les RDV sont à prendre sur le calendrier en ligne [calendly.com/mscime-psy/consultation-psychologique].

Contact: cellule.safesa@gmail.com | ig: @safesa.bxl

Chapeauté par le pôle académique de Bruxelles, la Cellule Safesa est née en octobre 2022. Elle soutient une culture du consentement et des espaces d'apprentissages safe (sécurisés et sécurisants) au sein de 8 ESA bruxelloises (ARBA, CRB, ÉSAC, erg, INSAS, La Cambre, Le 75 et Saint-Luc). D'où son nom « Safe + ESA ».

Le travail de la Cellule s'articule sur deux axes:

^[1] La prévention, l'information et la formation.

^[2] Les consultations psychologiques gratuites destinées aux étudiant·s en questionnement ou touchés par des situations de harcèlement, discriminations, violences sexistes et/ou sexuelles. Dans un espace d'accueil bienveillant, confidentiel et indépendant des ESA.

OÙ ET QUAND ?

Les entretiens sont organisés à l'extérieur des écoles, dans des lieux neutres et discrets. Ils sont assurés par Marcella Scimè, psychologue et psychothérapeute.

- Les lundis de 10h à 18h dans le quartier Molière (Forest).
- Les jeudis de 9h à 17h à La Cambre.

Les demandes d'entretien se font par email. Si ces disponibilités horaires venaient à ne pas vous convenir, la cellule Safesa fait son possible pour trouver une alternative.

16 La bibliothèque [BAIU]

Contact : info-baiubruxelles@uclouvain.be

En tant qu'étudiant^e à l'erg, vous avez accès à la Bibliothèque d'architecture, d'art, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme [BAIU] à la fois pour y consulter et emprunter des livres, des films et des mémoires d'ancien^{ne}s étudiant^es de l'erg, mais aussi pour y travailler au calme ou en groupe.

Vous avez accès gratuitement à cette bibliothèque. Pour ce faire, la première fois que vous vous y rendez, munissez-vous de votre attestation d'inscription à l'erg, de votre carte d'identité et d'une photo d'identité de photomaton (couleur sur fond blanc) : vous recevrez ainsi votre carte d'accès à la bibliothèque.

Depuis un an, la BAIU utilise l'application mobile Affluences (Affluences.com). Vous y trouverez l'adresse et les horaires, les taux d'affluence en direct, la possibilité de réserver un local, etc.

HORAIRES

Lundi : 9h—17h

Mardi : 9h—20h

Mercredi : 9h—20h

Jeudi : 9h—20h

Vendredi : 9h—17h

Samedi : 9h—13h [une semaine sur deux]

CONTACT

BAIU-Bruxelles Architecture & Art
Rue Wafelaerts 47—51, 1060 Saint-Gilles
(+32) 2 539 71 30

POUR ALLER PLUS LOIN

— Site [uclouvain.be/fr/bibliotheques/baiu]

— Catalogue [bib.uclouvain.be]

Par ailleurs, vous pouvez avoir accès gratuitement (seul le coût de la carte d'accès peut vous être demandé) à toutes les bibliothèques des écoles supérieures d'arts, des universités et des hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles [mesetudes.be/enseignement-superieur/vie-etudiante/bibliotheques/].

Contact: Joan Peralta [erg-nomade@erg.be]

Les échanges avec vos enseignant[·]s, les autres étudiant[·]s et l'équipe administrative se font via le portail des étudiant[·]s [erg.school],

Le portail regroupe différents outils pour faciliter votre travail et vos échanges:

[1] Des mails; onglet « Mail ».

[2] Les annonces et actualités; onglet « Infos ».

[3] Un espace de stockage personnel et de travail collaboratif en ligne ainsi que les valves électroniques; onglet « Cloud/Valves ».

[4] Une plateforme d'échange pour vos groupes de travail; onglet « Mattermost ».

[5] Une plateforme de bloc-notes collaboratifs; onglet « Pads ».

Dans les jours qui suivent la rentrée, vous recevrez un email de [support@erg.school] avec vos identifiants (une adresse prénom.nom@erg.school et un mot-de-passe) pour accéder à ces outils. Sur la page du portail, vous trouverez également la possibilité de ré-initialiser votre mot-de-passe ainsi que des modes d'emplois.

L'erg propose aussi des outils accessibles sans connexion au portail:

— Des pads [pads.erg.be] (documents de notes collaboratives)

— Salons de visioconférences [jitsi.erg.be]

Depuis plusieurs années, l'erg fait le choix de promouvoir l'utilisation de logiciels libres et open source, et c'est le cas également pour les outils du portail des étudiant[·]s. Ces derniers sont mis en place et maintenus par Tactic (hébergeur associatif bruxellois). Ces outils continueront d'évoluer et de s'améliorer tout au long de l'année. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part!

Tu as besoin d'aide avec le numérique? Tu as envie d'en savoir plus? Tu te sens perdu^e? Envoie un mail à Joan; rappelle-toi, il n'y a pas de bêtes questions!

18 Protection des données

Contact: Hafida Otmani [dpo-erg@erg.be]

Le rôle de la déléguée à la protection des données [DPD] de l'erg est de veiller à ce que vos données personnelles (comme votre nom, adresse e-mail, numéro d'étudiant^o, résultats académiques, etc.) soient traitées de manière sécurisée, transparente et conforme à la loi, notamment, au Règlement général sur la protection des données [RGPD], au droit à l'image, et à votre vie privée en général.

Ce rôle, incarné par Hafida Otmani, est indépendant de la direction et du pouvoir organisateur, et est soumis au secret professionnel.

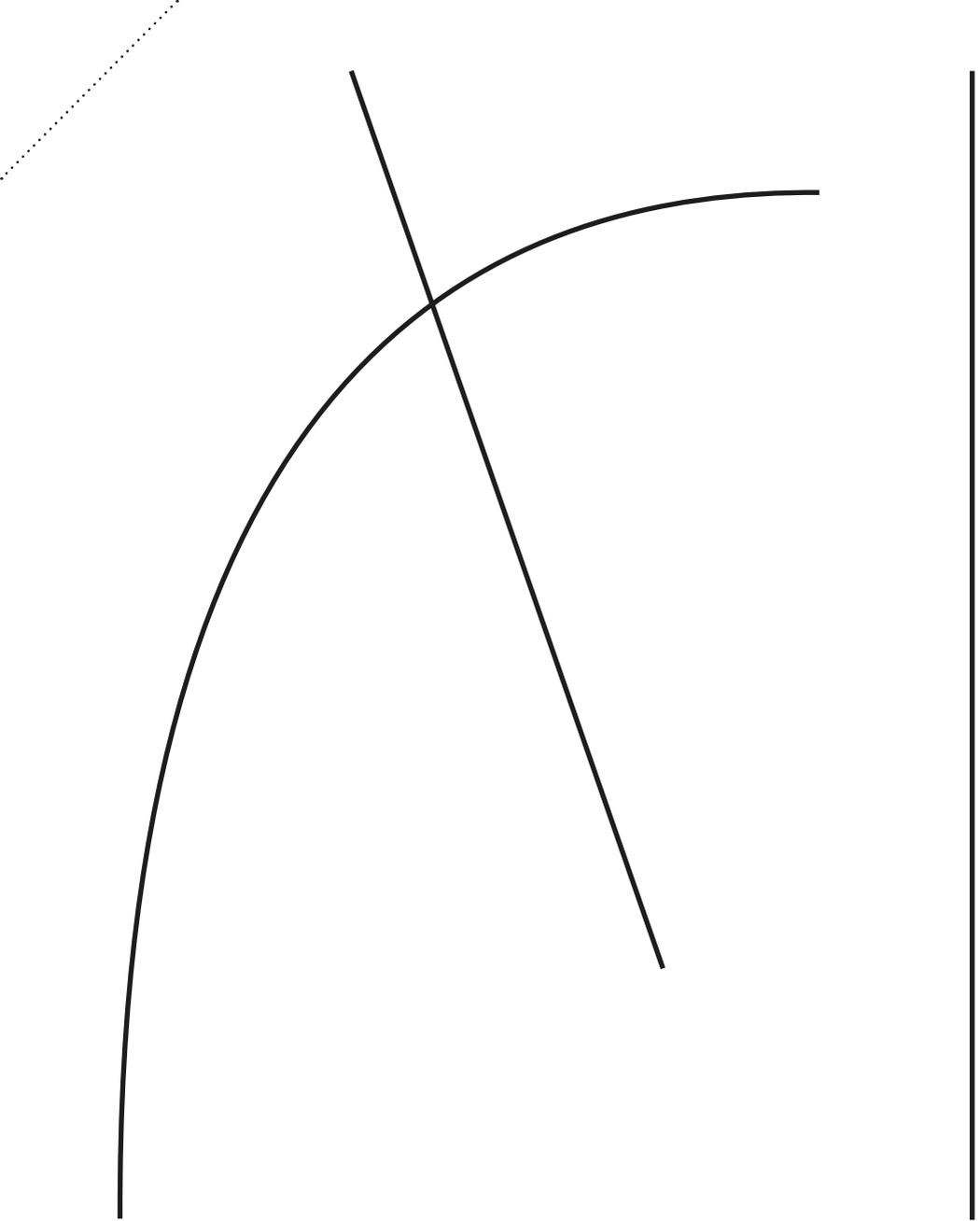
DANS QUEL CAS CONTACTER ?

Vous pouvez contacter la DPD si vous souhaitez connaître quelles données personnelles l'erg détient sur vous, lorsque vous voulez corriger ou supprimer certaines de vos données personnelles, si avez des questions ou des inquiétudes concernant la manière dont vos données sont utilisées (par exemple: en cas de fuite de données, d'accès non autorisé, ou d'utilisation abusive).

Et surtout, surtout ; lorsque vous souhaitez exercer vos droits en matière de données personnelles [droits d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, etc.]

QUELLES INFORMATIONS POUVEZ-VOUS RECEVOIR DE LA DPD ?

- Des explications claires sur la manière dont vos données sont collectées et utilisées.
- Des réponses à vos demandes d'exercice de droits.
- Des conseils pour mieux protéger vos données personnelles dans votre vie étudiante (utilisation des outils numériques, réseaux sociaux, etc.)



Espaces transversaux & projets étudiant^s

20 Boite à Gants

Contact: contact@boiteagants.solutions | [ig: @boiteagants](https://www.instagram.com/boiteagants)

Située à l'arrière du plateau, la Boite à Gants [BàG] est la récupérathèque de l'erg.

Une récupérathèque est un espace coopératif dédié à l'échange de matériaux de réemploi au sein d'une communauté de créateurs, fonctionnant avec sa propre monnaie et qui a pour ambition de promouvoir un modèle économique soutenable basé sur la gouvernance partagée, la solidarité et le lien social.

En bref, l'objectif est de répondre à la demande réelle des étudiant·s en mettant à disposition des matériaux bruts dont ils ont besoin. Ces éléments seront sélectionnés en fonction de leur état et triés par matières et répertoriés sur le site web de la BàG.

Celle-ci est gérée par tous·s étudiant·s de l'école et de manière active par une équipe d'étudiant·s faisant partie du cours de gestion de la BàG. Elle est accessible aux étudiant·s, enseignant·s, mais aussi aux personnes extérieures et proches du projet. La BàG est aussi un lieu propice pour l'expérimentation (projets, événements, collectifs) qui sort du cadre institutionnel classique de l'école.

Pour acheter des matériaux à la BàG, il faut avoir des Glocks, la monnaie locale et circulaire de la BàG, non échangeable contre des euros. Vous pouvez en acquérir en alimentant la Boite à Gants en matériaux, mais aussi en vous impliquant dans la gestion de la BàG (permanences, collectes de

matériaux, rangements, gestion du stock, reconditionnement, communication, etc.) À noter que ce fonctionnement permet d'effacer ou de réduire les disparités de pouvoir d'achat entre les étudiant·s.

Les matériaux proviennent des étudiant·s de l'école, mais également de partenariats avec des institutions culturelles ou entreprises.

HORAIRES

Les horaires varient d'année en année, ceux-ci devraient être affichés sur le local et sur la page Instagram de la BàG au début de chaque année.

POUR ALLER PLUS LOIN

— Fédération des récupérathèques [[federation.recuperatheque.org](https://www.federation-recuperatheque.org)]

Contact: François De Jonge [francoisdejonge@erg.be] [@erg_n.e.s]

Le N.E.S. [New Engineering Studio] se trouve à l'entrée de plateau art. C'est un lieu d'échanges de savoirs et de techniques de construction. C'est un espace pédagogique où l'on apprend notamment à se servir des outils, mais aussi à réfléchir aux modes et moyens de productions. C'est aussi un lieu où l'on s'exerce à l'usage collectif d'un espace et des outils qui le composent. Il est donc important, afin que cet espace puisse fonctionner, de mettre en place le cadre de cet usage collectif, s'accorder sur une série de règles nécessaires à une gestion cohérente de ce lieu.

Ce local a été créé dans le but d'assister les étudiant·s à avancer dans leur pratique au moyen d'outils de construction. L'idée est d'accoutumer les étudiant·s aux divers outils mis à leur disposition dans le but de les rendre autonomes au fur et à mesure de leurs projets et d'en mesurer les enjeux techniques. Pour que ce projet pédagogique collectif fonctionne, l'étudiant·e sera tenu·e de respecter le local ainsi que les êtres et les outils qui le constituent.

Dès cette année sera mit en place une capsule d'aide à l'accrochage de 2 heures tous les jeudi de 15h à 17h. Cette capsule consistera à vous accoutumer aux techniques d'accrochage afin de vous rendre un peu plus autonome lors de vos remises (évaluations, jurys, expo,...).

La position du N.E.S. essaye aussi de faire prendre conscience des enjeux mis en place lors de la conception. Ainsi, nous prendrons le temps de discuter des enjeux environnementaux liés aux matériaux mis en cause afin de conscientiser les esprits. Rien n'est anodin.

HORAIRES

Mardi: 13h—21h [tenu par les assistant·s]

Vendredi: 10h—16h

Un tableau avec les horaires sera affiché sur la porte du NES d'ici début octobre.

La Galerie

Contact: galerie@erg.be

La galerie est un lieu où enseignant·s et étudiant·s peuvent organiser des expositions, discussions, masterclass ainsi que toutes autres propositions. Ces activités peuvent être internes à l'erg ou ouvertes au public.

22 Erg à Table

Contact: Igor Lievin [eat@erg.be]

Le projet Erg à Table [EàT] est un cours accessible à tous^{es} les étudiant^{es}. C'est un projet de cuisine collective initié et organisé par des étudiant^{es}, des enseignant^{es} et la direction de l'erg. Ce projet est né de l'envie de faire vivre le bar installé dans le hall de l'école, de poursuivre différentes initiatives de cuisine lancée par des étudiant^{es} et de rendre les repas plus accessible aux étudiant^{es} de l'école.

L'objectif est de parvenir à cuisiner ensemble et de proposer un repas à la cafétéria une ou deux fois par semaine, en portant une attention aux aspects durables (circuits courts, de saison, bio, végé, etc.) mais aussi au prix (récupération d'invendus, légumes moches, etc.) et à la diversité de nos pratiques alimentaires (intolérances, véganisme, etc.). Il s'agit aussi d'offrir une place à la question de la cuisine dans le cadre de notre pratique artistique.

Pour mettre sur pied ce projet ambitieux, nous serons accompagnés toute l'année par des formateur^{ices} en alimentation durable et en gestion de cuisine collective.

COLLABORATIONS

En fonction des disponibilités des personnes impliquées dans le projet, EàT peut parfois également proposer d'accompagner certains événements ou moments conviviaux organisés par des enseignant^{es} ou étudiant^{es}. Les étudiant^{es} sont alors rémunérés par le biais de contrats de volontariat. Si une collaboration éventuelle t'intéresse, prend contact avec Igor ou avec le Conseil des Étudiant^{es}.

Contact: Nicolas Storck [print@erg.be] [[@printerg](https://twitter.com/printerg)]

Le print.lab est un atelier de production éditoriale en autonomie. Il est accessible aux étudiant·s et enseignant·s. Différents procédés d'impression et de façonnage y sont disponibles. Le but de cet atelier n'est pas de fournir un service mais de transmettre un savoir-faire. L'atelier se situe dans le local 1P06, au fond du premier étage du bâtiment de la rue du Page.

Pour travailler dans le print.lab, tu devras prendre un rendez-vous sur le poste de travail souhaité. Des créneaux d'une demi-heure sont réservables par machine. Celles-ci sont confiées aux bons soins des utilisateur·s. Le matériel du local est précieux et fragile.

L'utilisation du print.lab implique la préparation de fichiers prêts à l'impression. Pour imprimer, des fichiers pdf sont nécessaires. Le local dispose de deux ordinateurs avec les logiciels pour pouvoir terminer ton fichier. Pour cela, tu devras avoir un assemblage de ton fichier (liens HD, typographies, etc.).

Des formations ont lieu les lundis et mardis pour t'aider à préparer tes fichiers.

FORMATIONS

Tous les lundis [13h-16h] et mardis [11h-14h], des formations logiciels (Adobe, Inkscape, OpenBuild), Riso et plotter ont lieu.

Le but est de rendre accessible l'apprentissage des logiciels ainsi que des techniques d'impression, quel que soit ton année ou ton niveau. Inscris-toi en envoyant un mail au print.lab.

PERMANENCE ÉDITION

Tous les mardis soir, un groupe d'étudiant·s se retrouve pour échanger autour des questions éditoriales. L'idée des ce moment est l'entraide. Ces rencontres ont vocation à inciter à suivre un calendrier des différents événements en lien avec le livre et sa distribution (Fanzines Festival, Artist Print).

MACHINES

Le print.lab dispose d'une ComColor, d'une Riso A3, d'une imprimante laser (noir), d'un traceur jet d'encre (noir), d'un plotter à dessin (100*70cm), d'un massicot électrique (55cm) ainsi que de matériel à relier.

TARIFS

ComColor

A4 mono — 0.03€
A4 quadri — 0.04€
A3 mono — 0.04€
A3 quadri — 0.08 €

Riso

Master — 2€
Passage — 0.07€
[+ de 10 masters — 1,5€/M]

Papiers

Machine 90g — 0.04€
Focus Book Ivory 90g — 0.15€
Biotop 120g — 0.12€
Biotop 200g — 0.2€
Multi 115g — 0.15€
Multi 170g — 0.2€
[Tu peux aussi amener ton papier tant qu'il ne dépasse pas les 200g/m²].

HORAIRES & RÉSERVATIONS

Le local est ouvert tous les jours aux horaires indiqués sur le site [printlab.erg.school]. Les réservations se font au même endroit.

24 Print.box [matos@erg.be]

Contact: Sylvie Bouteiller & Adèle Grégoire

La print.box est une salle accessible au sein de l'erg où vous pourrez réaliser toutes vos impressions, photocopies et scans A3 et A4 en N/B et en couleurs. Elle est accessible à tout moment, mais il faut parfois aller chercher les clés à l'accueil (et les rendre).

Pour réaliser vos impressions, vous aurez besoin d'une carte qui vous sera remise en début d'année au prix de 2€ (prix coûtant de la carte) et qui, sur base d'une initiative du Conseil des Étudiant^es, vous offrira vos 600 premières impressions. Vous pourrez ensuite la recharger pour 5€ (l'équivalent de 100 unités n/b) ou 10€ (l'équivalent de 200 unités n/b). L'achat et le rechargement de la carte se fait au prêt matos.

TARIFS

A4 n/b — 0.05€
A4 col — 0.20€
A3 n/B — 0.10€
A3 col — 0.40€

Print.lab de Saint-Luc

Contact: Félix Laurent [printlab@stluc-esa-bxl.org]

Le print.lab de Saint-Luc se trouve dans à l'ESA Saint-Luc (Place Louis Morichard 30). Il est accessible, sur rendez-vous, à tous^{es} les étudiant^es de Saint-Luc et de l'erg (seulement si le printlab de l'erg n'est pas disponible) à partir du 16 octobre. Il dispose d'un duplicopieur Riso à 2 tambours, d'une Comcolor Riso, d'un plotter, d'une machine de coupe, d'une agrafeuse et de plus encore!

HORAIRES & RÉSERVATIONS

Les heures d'ouverture, les réservation, les tarifs et toutes autres informations sont disponibles sur le site du printlab [printlab.stluc.school/].

Le Printlab de Saint-Luc n'est pas accessible aux étudiant^es de l'ERG lors des périodes d'examens et de rush de Saint-Luc; jurys de janvier et juin, portes ouvertes, etc.

Contact: Frédéric Dupont [\[frederic.dupont@erg.be\]](mailto:frederic.dupont@erg.be)

La permanence vidéo se trouve au local en face de l'accueil au rez-de-chaussée et est ouverte à tout le monde, étudiant^s ou enseignant^s. Son but est de répondre aux questions et/ou résoudre les problèmes rencontrés dans les pratiques audiovisuelles :

^[1] prise de vue (maniement d'une caméra, questions sur un format d'image,...)

^[2] prise de son (ici aussi maniement d'un enregistreur, quel micro choisir,...)

^[3] montage (acquisition des plans, montage lui-même, animation, recadrage, étalonnage, travail du son,...)

^[4] exports

^[5] conception technique d'un projet

^[6] quel matériel utiliser, comment le prendre en main.

Il n'y a pas d'apport matériel dans le cadre de la permanence. Cette permanence est par contre l'occasion de parler du bon usage du matériel et voir quels outils du parc de matériel de l'erg seront les plus appropriés pour la réalisation d'un projet.

HORAIRES

Mercredi: 13h—17h

Jeudi: 13h—17h

(Pensez à prendre rendez-vous)

26 Rideau de Perles

Contact : rideaudeperles@erg.be | ig : @lerideaudeperles

C'est le bloc mauve d'environ 5m² dans le hall de l'école, accessible par la galerie.

Tu peux y accéder quand tu le désires sur simple demande des clés à l'accueil (ou lors des permanences), que se soit pour lire au calme, venir emprunter des livres ou utiliser le Scanner (si tu es formé).

PETITE PRÉHISTOIRE

Il y a 5 ans, au détour de pratiques, rencontres et désirs, des étudiant·s de l'école ont imaginé une bibliothèque de livres queer, rares, volés, scannés, transformés en pdf, etc.

Ces écrits forment aujourd'hui la bibliothèque numérique « pirate » de l'erg accessible depuis le réseau local de l'école. Peu de temps après, le Rideau de Perles est également devenu un lieu physique. Le local, qui fait environ 5m², a été entièrement construit par les étudiant·s et accueille des livres et des fanzines, mais surtout : le scanner à livres. Le RdP se place en marge de la BAIU (Bibliothèque officielle de l'erg et de St-Luc, mais qui se trouve sur le campus de l'UCL) et tire son nom des fameux rideaux qui séparaient les films X du reste dans les vidéothèques d'antan.

Le projet reste exclusivement porté par des étudiant·s.

ACCÈS ET FONCTIONNEMENT

Le RdP physique est en accès libre depuis la galerie de l'erg. L'emprunt de livres et autres publications est possible librement et gratuitement, sur une base de confiance et auto-gestion. Le RdP est toujours ouvert, il suffit d'inscrire dans le registre qu'on a emprunté/rendu un livre. Nous travaillons à ce que l'endroit soit cosy et accueillant, pour pouvoir y lire confortablement. Ce lieu héberge également le scanner à livres, disponible en accès libre, sous condition d'y avoir été formé. Des sessions de formation au scanner sont organisées régulièrement et peuvent se faire sur demande, ainsi chaque personne formée peut en former d'autres à son tour.

Le RdP numérique est accessible uniquement depuis un réseau local de l'erg [pandora.erg.be] – c'est-à-dire qu'il faut être connecté au wifi de l'erg pour y avoir accès. Vous y trouverez en version pdf un nombre beaucoup plus important de publications que dans la bibliothèque physique. Il est cependant possible de consulter depuis chez vous la liste d'ouvrages disponibles sur notre Zotero [zotero.org/groups/2622649/rideau_de_perles_-_rdp/library].

ACTIVITÉ

La collection du RdP est régulièrement sortie de la bibliothèque, le plus souvent lors de permanences à l'école. Nous organisons aussi des workshops (copie de livre, reliure, hacking de cartouche d'encre d'imprimante, formation logiciel ocr et traitement de scan) et avons animé un club de lecture, travaillé avec Ergote (la radio de l'erg) et numérisé les bibliographies des cours.

Prochains projets ; diffuser des livres audio, organiser des événements avec d'autres bibliothèques à Bruxelles, contacter des maisons d'édition, animer des arpentages... Liste non-exhaustive ;)

Le RdP se veut un lieu vivant, source de rencontres et collectivisation des savoirs, alors passez le rideau !

Et si tu souhaites t'impliquer dans le projet, il suffit de venir à notre rencontre ou de nous envoyer un message !

POUR ALLER PLUS LOIN

— Site du RdP [wiki.erg.be/w/Rideau_de_perles]

Contact: letorchon@erg.be | ig: @letorchon_erg

Le Torchon c'est le journal de l'école. Il a été lancé en 2022 par le Conseil des Étudiant^{es} de l'époque, et est complètement géré par une petite équipe d'étudiant^{es}. Il a pour but de fluidifier la communication entre les différents pôles de l'erg, entre les projets d'étudiant^{es}, entre l'administration et les étudiant^{es}, etc. Le journal évolue en fonction des propositions et des désirs exprimés par les étudiant^{es}.

Tout le monde est libre d'envoyer du contenu au Torchon, il suffit d'envoyer le contenu en question par mail et l'équipe éditoriale s'occupe du reste ! L'équipe est elle aussi ouverte à tous^{es} les étudiant^{es}. Une réunion est généralement organisée en début d'année afin de recruter de nouvelles personnes, mais n'hésites pas à déjà envoyer un message avant.

Le Torchon paraît plus ou moins une fois par mois, dépendant de la charge de travail de l'équipe.

Ergote Radio

Contact: ergote@erg.be - @ergote_radio

La cellule de création, de recherche, d'expérimentation et de diffusion sonore à l'erg et au delà ; « Ne critiquez pas les médias, soyez les médias ». La cellule est autogérée par une collectivité d'étudiant^{es}. N'hésites pas à prendre contact si tu souhaites t'impliquer.

LIENS

- Site de Ergote [erg.be/ergoteradio/]
- Soundcloud [soundcloud.com/ergote]

28 Team captation

Contact: Frédéric Dupont [frederic.dupont@erg.be]

La team captation a pour mission d'enregistrer et archiver les événements se déroulant à l'école. Les vidéos obtenues sont accessibles sur la page vimeo de l'école [vimeo.com/channels/erg].

En début d'année, les étudiant^s intéressés participent à 2 sessions d'initiation aux techniques d'enregistrement de l'image et du son, à la gestion d'une captation, à la manipulation des caméras et enregistreurs. Mais aussi aux fondamentaux numériques et à toute la chaîne de post-production: import des rushes, transcodage, synchronisation, préparation du logiciel, montage multi-caméra, étalonnage, titrage, exports, compressions et mise en ligne.

Les étudiant^s du workshop formeront ensuite une équipe autonome et assureront les tournages des événements de l'école: entretiens, conférences, invitations,... Tout au long de l'année, ils seront accompagnés pour les questions techniques et auront accès au matériel de tournage et de montage de l'école. Ils devront s'organiser pour couvrir les événements, monter et traiter les images. Une dizaine de rencontres ou conférences sont à couvrir par année.

Contacts

N° CENTRAL DE L'ERG
(0032) 2/538.98.29

DIRECTION
Laurence Rassel [laurence.rassel@erg.be]

DIRECTION ADJOINTE
Wendy T. Liebermann [wendy.t.liebermann@erg.be]

CONSEIL DES ÉTUDIANTES
Collectif d'étudiant·es [cde@erg.be] [@erg.studens]

ACCUEIL [info@erg.be]
Sylvia Martel [sylvia.martel@erg.be]
Vanda Tollas [vanda.tollas@erg.be]

SECRÉTARIAT ÉTUDIANTES ADMINISTRATIF
Jean-François Castel [jean-francois.castel@erg.be]
Marcos Mateos /B1 [marcos.mateos@erg.be]
Patrizia Tripoli /B2—M2 [patrizia.tripoli@erg.be]

SECRÉTARIAT ÉTUDIANTES PÉDAGOGIQUE
Toni Montilla [antoniamontilla@erg.be]
Catherine Sugg [catherine.sugg@erg.be]
Lilo Joris (soutien) [lilo.joris@erg.be]

CONSEILLÈRES ACADÉMIQUES
Marcos Mateos /B1 [marcos.mateos@erg.be]
Patrizia Tripoli /B2—M2 [patrizia.tripoli@erg.be]

CONSEIL JURIDIQUE
Karim Armanouss [karim.armanouss@erg.be]

RELATIONS INTERNATIONALES
Sammy Del Gallo [internationale@erg.be]

MATOS ET COORDINATION TECHNIQUE
Aède Grégoire & Sylvie Boutellier [matos@erg.be]

ATTENTION NUM. & CONCIERGERIE INF.
Joan Peralta [erg-nomade@erg.be]

FACILITATEUR DE LA RECHERCHE
Joachim Ben Yakoub [joachim.benyakoub@erg.be]

AIDE À LA RÉUSSITE
TBA [aide.reussite@erg.be]

ENSEIGNEMENT INCLUSIF
TBA [enseignement.inclusif@erg.be]

SERVICE SOCIAL
Thérèse Groulard [servicesocial@stluc-bruxelles.be]
Caroline Wezel [c.wezel@stlec-esa-bxl.org]
Marcella Scimè [psy@stluc-esa-bxl.org]

SAFESA
Marcella Scimè [cellule.safesa@gmail.com]

SECRÉTARIAT DES ENSEIGNANTES
Julie Gallo [julie.gallo@erg.be]
Catherine Sugg [catherine.sugg@erg.be]
Lilo Joris (soutien) [lilo.joris@erg.be]

COORDINATION ÉCONO. & BUDGÉTAIRE
Hélène Bernard [helene.bernard@erg.be]

RESPONSABLES ENTRETIEN
Youssef Moulathoum
Mehmet Ozudogru

PROTECTION DES DONNÉES
Hafida Otmani [dpo-erg@erg.be]

LA PROCURE [procure@stluc-bruxelles.be]

C'est quoi l'erg en fait ?	p. 3
L'accueil	p. 3
Vie commune	p. 4
Entretien	p. 4
Poubelles	p. 4
Rangements	p. 4
Chaises, trottoir & voisinage	p. 4
Casiers	p. 4
WiFi	p. 4
Matos	p. 5
La procure	p. 5
Conseil des Étudiant [·] s	p. 6
Aide à la Réussite	p. 7
Tutorat	p. 8
Erasmus & Mobilité	p. 9
Enseignement inclusif	p. 11
Personne de contact genre	p. 12
Étudiant [·] s trans*, aux genres fluides, agenres, x.genres	p. 12
Service social	p. 13
Permanence psy	p. 14
Safesa	p. 15
BAIU	p. 16
Portail des étudiant [·] s	p. 17
Protection des données	p. 18
Lieux transversaux et projets étudiant [·] s	p. 19
Boite à Gants	p. 20
New Engineering Studio	p. 21
Galerie	p. 21
Erg à Table	p. 22
Print.lab	p. 23
Print.box	p. 24
Print.lab de Saint-Luc	p. 24
Permanence vidéo	p. 25
Rideau de Perles	p. 26
Le Torchon	p. 27
Ergote Radio	p. 27
Team captation	p. 28
Contacts	p. 29